Comité de projet

Projet agrivoltaïque de la commune de Roquecor

REDEN

Ex-libris AEJ 2026

17 septembre 2026

SOMMAIRE

PRESENTATION DE REDEN SOLAR

DESCRIPTION DU PROJET

LE PROJET AGRIVOLTAIQUE

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

L'IMPLANTATION DU PROJET

LE RACCORDEMENT



Siège et usine de panneaux photovoltaïques REDEN – Roquefort (47)

REDEN

REDEN SOLAR : PRODUCTEUR D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DE PREMIER PLAN

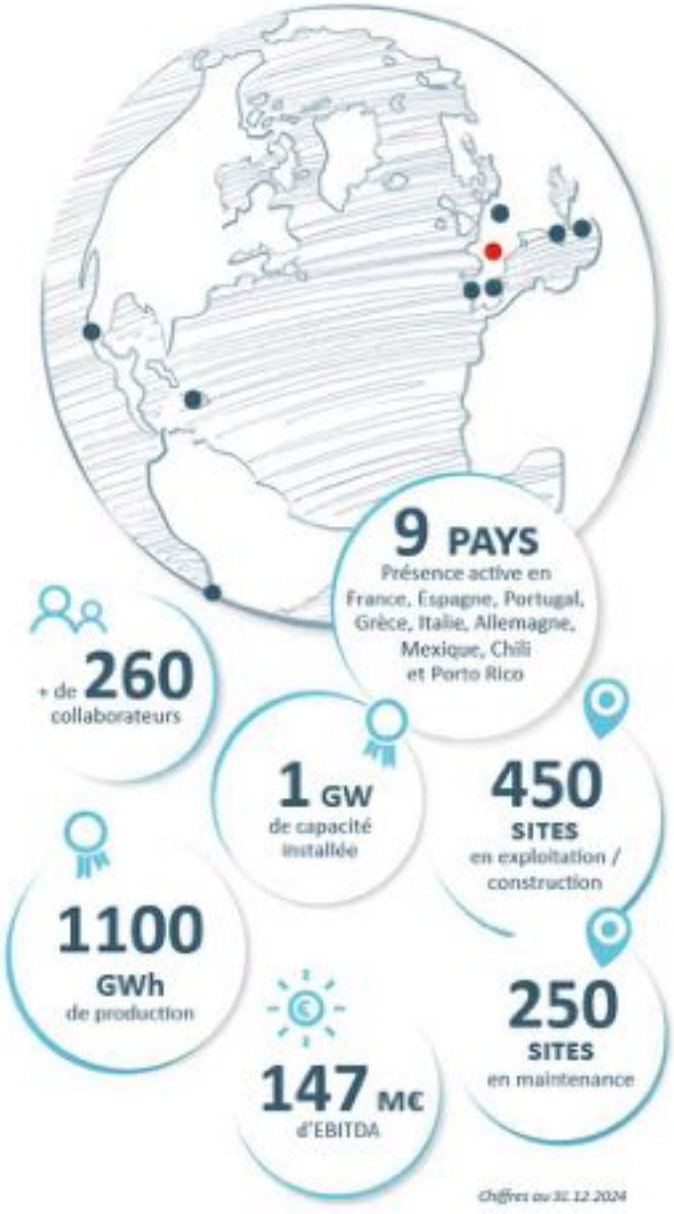
- **PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉNERGIE SOLAIRE (IPP)**
  - ✓ Fondé en 2008, siège social en France
  - ✓ Présence internationale avec un ancrage fort en Europe
  - ✓ Actionnaires solides dotés d'une vision à long terme*

MACQUARIE

BCI

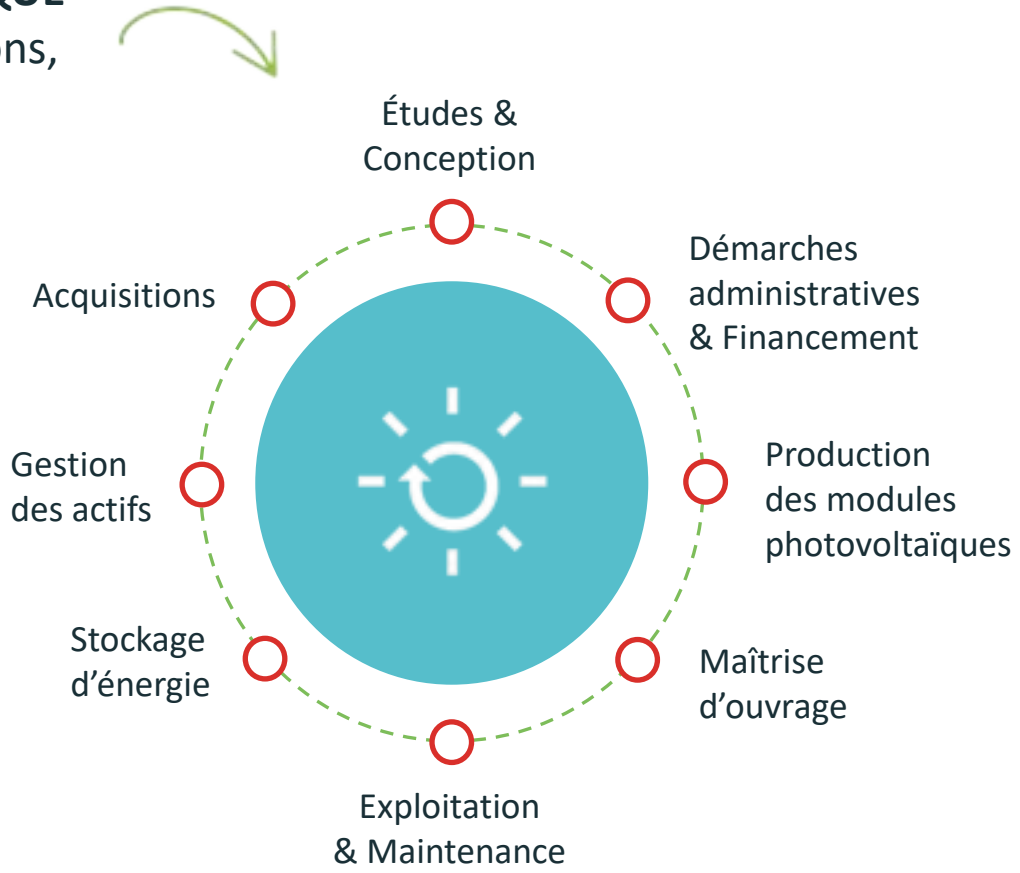
MEAG
A Munich Re company





ACTEUR ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- **MAÎTRISE COMPLÈTE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU PHOTOVOLTAÏQUE**
  - ✓ Développement, financement, production des modules, opérations, maintenance
- **COMBINAISON DE L'ÉNERGIE SOLAIRE ET DU STOCKAGE**
- **STRATÉGIE DE GESTION D'ACTIFS DIVERSIFIÉE**
  - ✓ Détention majoritaire (entre 51 et 100%) de nos centrales
- **STRATÉGIE DE VENTE D'ÉNERGIE DIVERSIFIÉE**
  - ✓ Marchés publics à tarifs fixes et réglementés
  - ✓ PPA privés (Power Purchase Agreements, soit des contrats de vente directe d'électricité renouvelable)
    - Grands consommateurs industriels et secteur tertiaire
    - Distributeurs d'énergie
- **PRODUCTION DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES EN FRANCE**



PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES ET AGRIVOLTAÏQUES À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Type	Centrales photovoltaïques au sol sur terrains industrialisés, abandonnés et dégradés	Centrales agrivoltaïques pour élevage et grandes cultures	Serres et pergolas agrivoltaïques	Ombrières de parking	Toitures photovoltaïques
					
Description	✓ Dépolluer et réhabiliter des terrains stériles ou non exploités ✓ Favoriser la biodiversité	✓ Assurer la pérennisation des exploitations agricoles ✓ Améliorer le bien-être animal ✓ Accroître la productivité des terrains à faible rendement ou en reconversion ✓ REDEN : pionnier de ces solutions agrivoltaïques	✓ Apporter une protection contre les aléas climatiques ✓ Optimiser la production et les conditions de travail grâce à un outil agricole haut de gamme ✓ REDEN : 1er développeur de serres agrivoltaïques en France depuis 2010 (plus de 300 ha en exploitation) ✓ Pergolas agrivoltaïques adaptables aux vergers existants	✓ Utiliser des sols déjà anthropisés et imperméabilisés ✓ S'adapter sur des parkings existants ou en projet ✓ Apporter une protection aux véhicules	✓ S'adapter à tous types de toitures existantes ou en projet ✓ Optimiser les surfaces pour produire de l'électricité renouvelable

1 GW de capacité installée / 6 GW sécurisés / 10 GW identifiés / Ambition : 7 GW de capacité installée en 2030

ACTEUR AGRIVOLTAÏQUE DEPUIS 2010

- **PARTENARIATS DURABLES AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE :**
  - ✓ Agriculteurs, Chambres d'agriculture, INRAE, experts techniques…
  - ✓ Approche globale pour des solutions agrivoltaïques optimales

- **BUREAU D'ÉTUDES AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT INTÉGRÉ**
  - ✓ Ingénieurs agronomes, experts en environnement et zones humides, hydrologues et cartographes

- **ÉTUDES PIONNIÈRES, TELLES QUE :**
  - ✓ Croissance et rendement de nouvelles cultures sous structures agrivoltaïques permettant le développement de nouveaux secteurs d'activité
  - ✓ Dès 2020, validation de la compatibilité de l'élevage bovin avec la génération d'électricité photovoltaïque

REDEN s'attache à contribuer activement à la pérennisation des exploitations agricoles

- **LES BÉNÉFICES DE L'AGRIVOLTAÏSME AVEC REDEN**
  - ✓ Conception de projets sur mesure
  - ✓ Aide à l'installation et à la diversification / sécurisation des revenus
  - ✓ Accompagnement par nos experts pour la conduite de pratiques et de cultures adaptées
  - ✓ Adaptation au changement climatique en améliorant les rendements, la qualité du fourrage et le bien-être des animaux
  - ✓ Procédures administratives, construction et maintenance des centrales photovoltaïques
  - ✓ Préservation du caractère agricole de la terre et de son biotope



DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ

- **EXPERTISE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR :**
  - ✓ Développement, financement, construction et exploitation à long terme

- **STOCKAGE PAR BATTERIE EN CONFIGURATION AUTONOME OU HYBRIDE**
  - ✓ Bas carbone
  - ✓ Rapide à déployer à l'échelle industrielle
  - ✓ Economiquement compétitif

OBJECTIF

GARANTIR LA FIABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE



AMBITION

1,7 GW DE CAPACITÉ DE STOCKAGE D'ICI 2030

Description du projet



Site agrivoltaïque de Condom (32)
Premier test bovin 2020

REDEN
Ex-libris AEJ 2026

CADRE LÉGAL DU PROJET

Projet centrale agrivoltaïque en élevage bovin

Article L111-27
Version en vigueur depuis le 12 mars 2023
Création LOI n°2023-175 du 10 mars 2023 - art. 54

> *Sont considérées comme nécessaires à l'exploitation agricole, pour l'application des articles L. 111-4, L. 151-11 et L. 161-4 du présent code, les installations agrivoltaïques au sens de l'article L. 314-36 du code de l'énergie.*

Le projet **d'implantation de centrale agrivoltaïque** régit par l'article L111-27 du code de l'urbanisme renvoie au code de l'énergie, la loi APER et plus précisément le décret et règlementation spécifique à l'agrivoltaïsme. Il s'agit alors d'une demande de permis de construire étatique **instruit par la DDT et dont le préfet est l'autorité décisionnaire finale.**

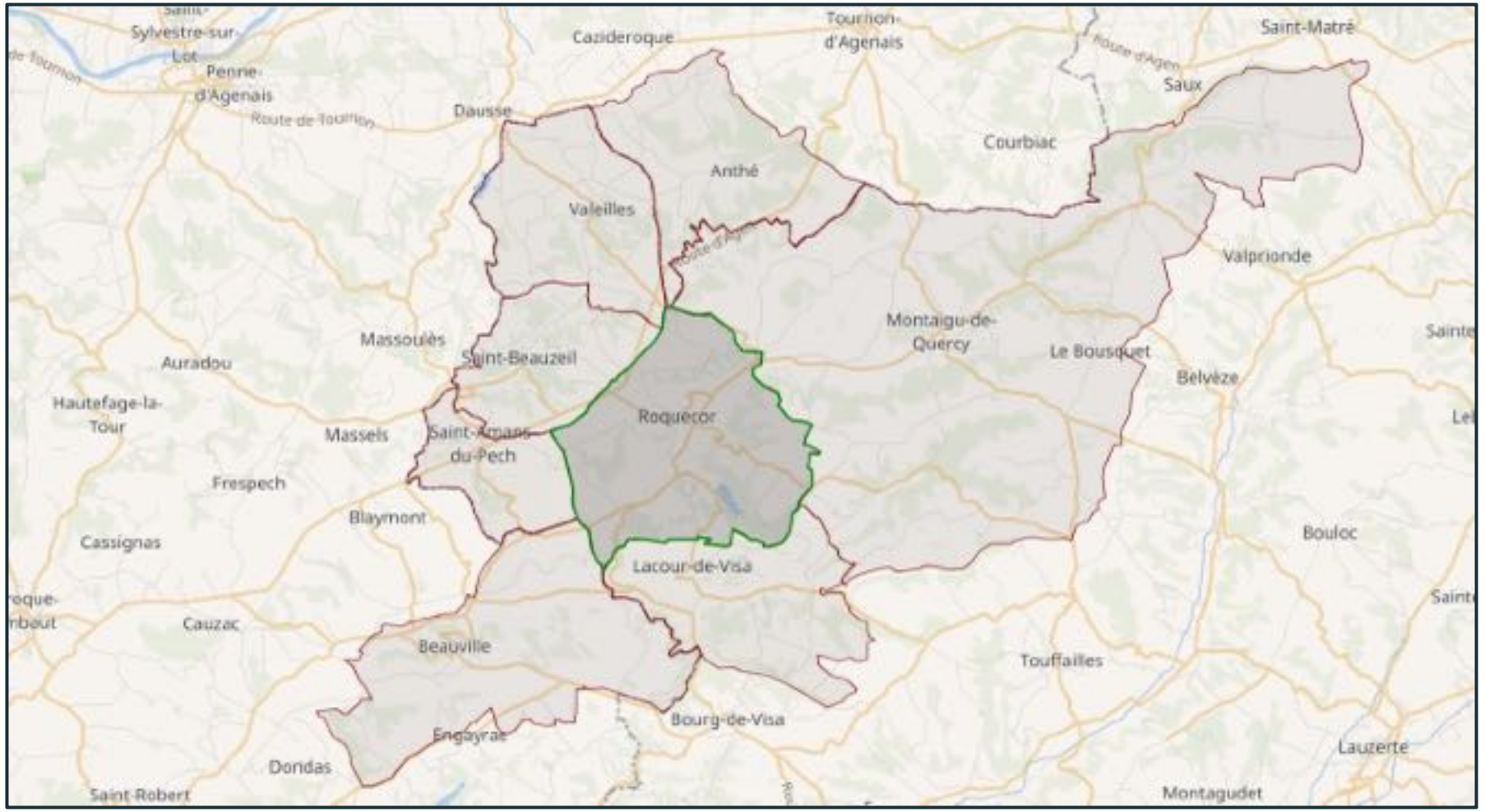


Projet de la centrale agrivoltaïque de Moncrabeau (47)



Projet de la centrale de Miradoux (32)

LES COMMUNES LIMITROPHES

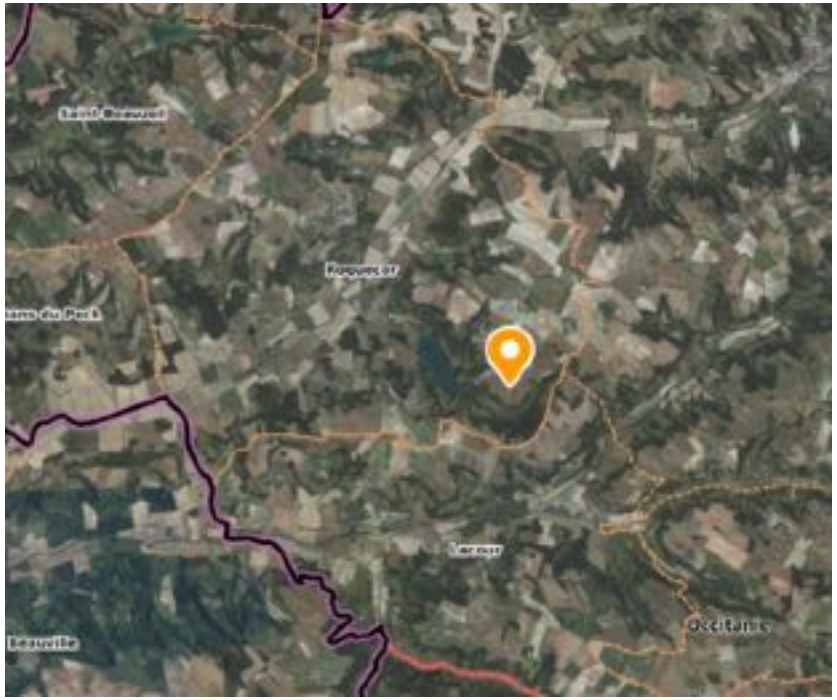


LOCALISATION DU PROJET





VUE ÉLOIGNÉE ET RAPPROCHÉE DU PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ





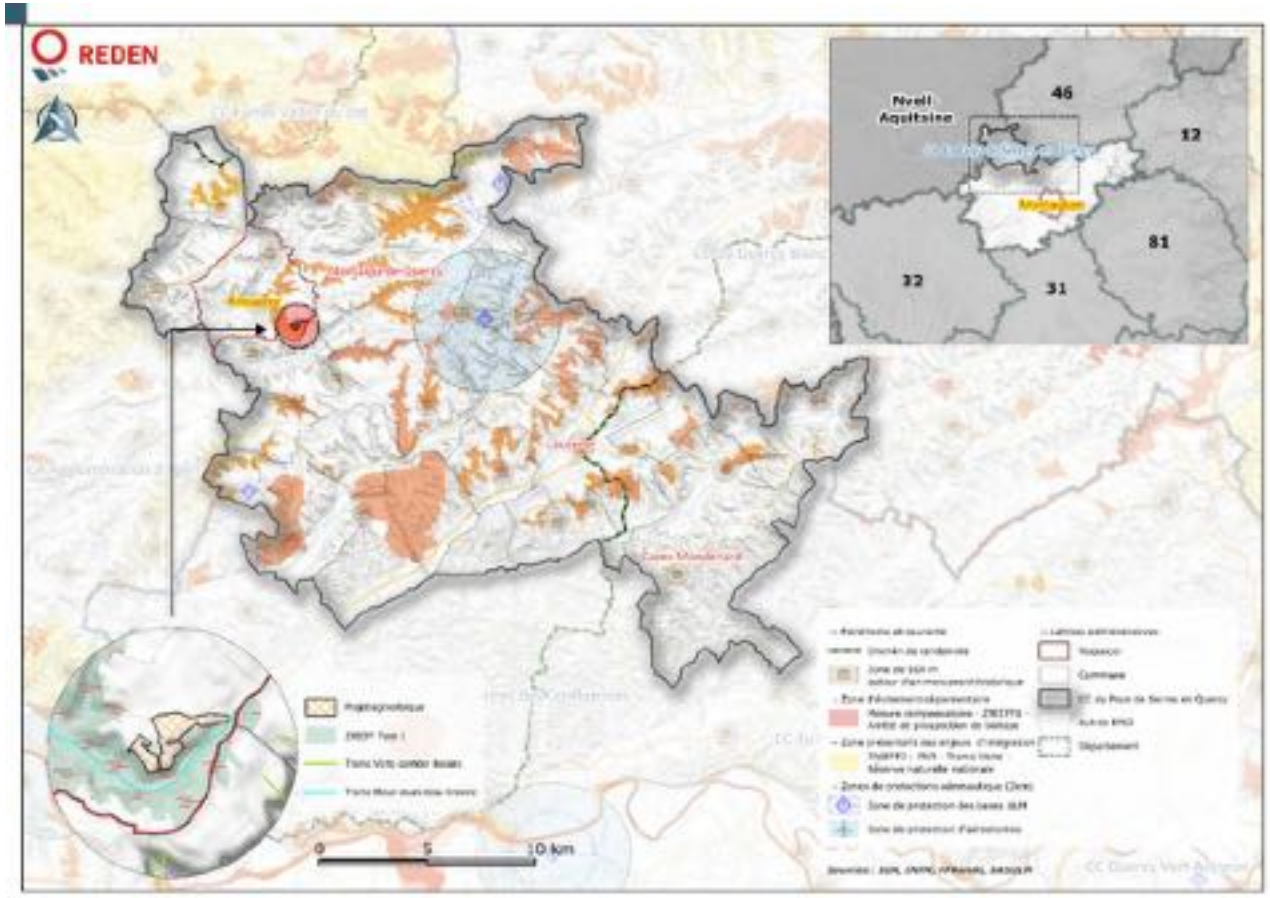
Projet localisée à proximité du Lieu-Dit Peyralade
82150 Roquecor

Surface étudiée : 25,3 hectares

JUSTIFICATION CHOIX DU SITE

Prospection en dehors des zonages de protections :

- Les parcelles étudiées pour le projet agrivoltaïque sont localisées en dehors de zonage de protection environnementaux et aéronautiques.
- Les parcelles sont limitrophes a une ZNIEFF de Type I prise en compte dans l'étude d'impact.

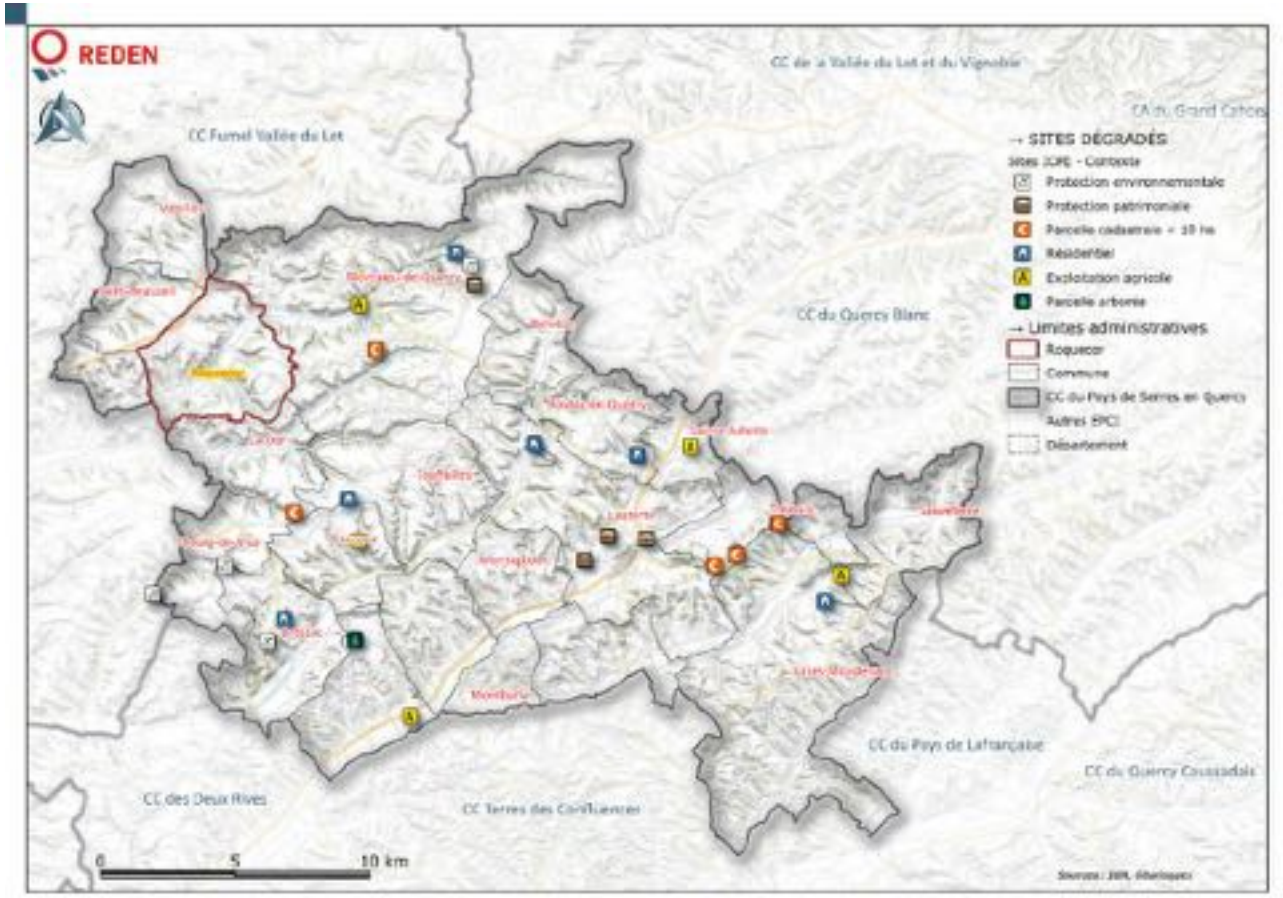


JUSTIFICATION CHOIX DU SITE

Prospection de sites dégradés ou artificialisés :

- Aucun site ICPE ne peut être considéré comme une zone d'implantation potentielle pour un projet photovoltaïque.

- 14 sites recensés, aucun ne présente les caractéristiques nécessaires au développement d'un projet de puissance comparable au site étudié. La majorité de ces sites est concernée par des contraintes d'occupation du sol ou d'environnement : parcelles agricoles toujours exploitées, secteurs résidentiels, zonages de protection patrimoniale ou environnementale, emprises arborées, surfaces insuffisantes ou en activité.



JUSTIFICATION CHOIX DU SITE

Prospection de site agrivoltaïque :

Analyse des friches agricoles :

- Une friche agricole présente au sud de la commune de Roquecor mais avec une topographie trop pentue pour être viable

En l'absence de sites dégradés favorables sur le territoire de Roquecor et pour donner suite à la sollicitation du propriétaire des parcelles, REDEN a fait le choix de se tourner vers la conception d'un projet agrivoltaïque respectueux de son environnement et de l'agriculture.

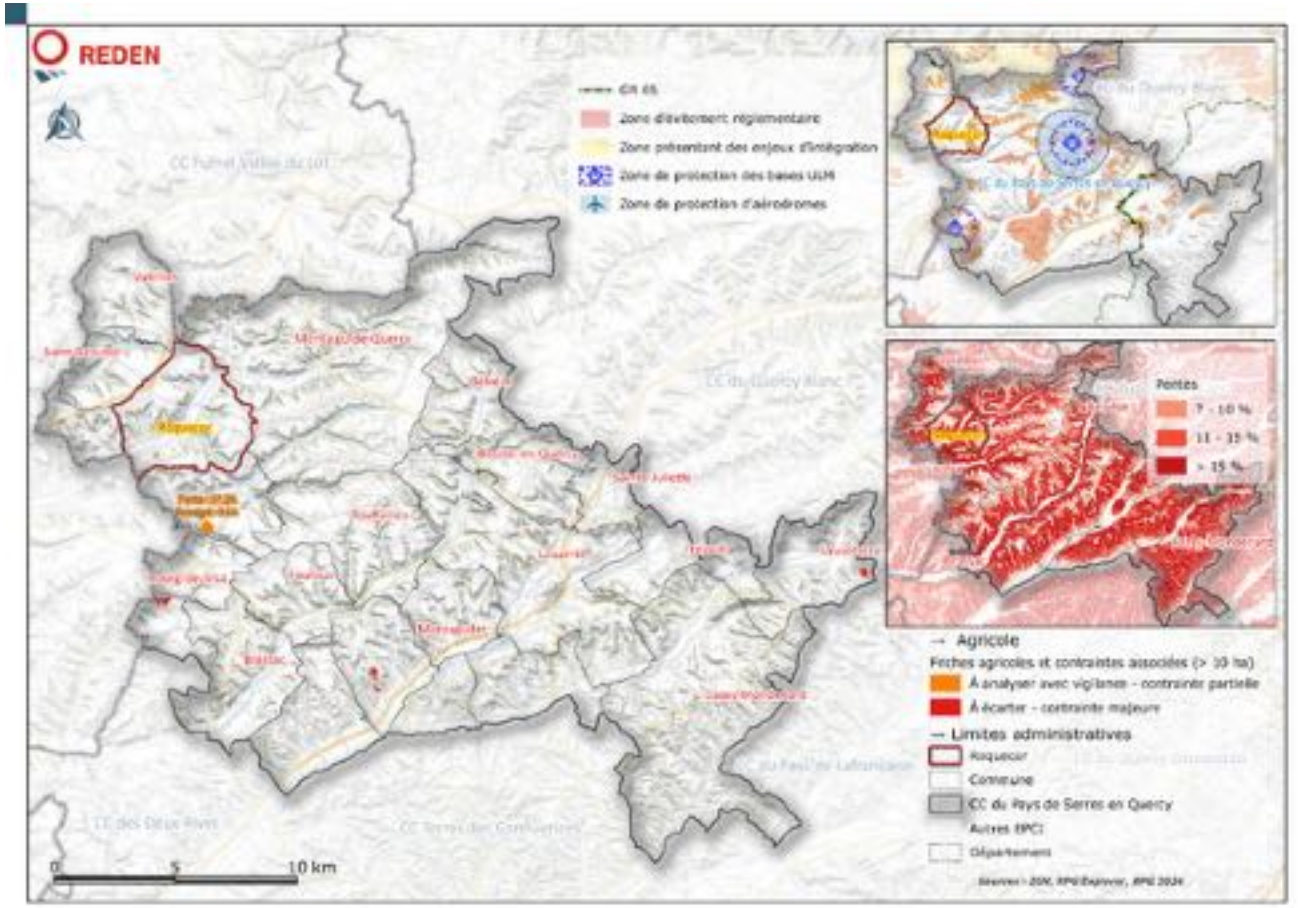


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE GARONNE QUERCY GASCOGNE

Aucun SCoT concernant la commune de Roquecor n'est établi ou en cours d'élaboration à l'heure actuelle

Mais la **Communauté de communes « Pays de Serres en Quercy »** dont fait partie la commune de Roquecor est concernée par le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)** « Garonne Quercy Gascogne ».

La stratégie du projet de territoire s'organise autour de **4 défis à relever**, le défi 4 : **« Engager le territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique »** précise l'objectif d'accompagner et de favoriser le développement des énergies renouvelables.

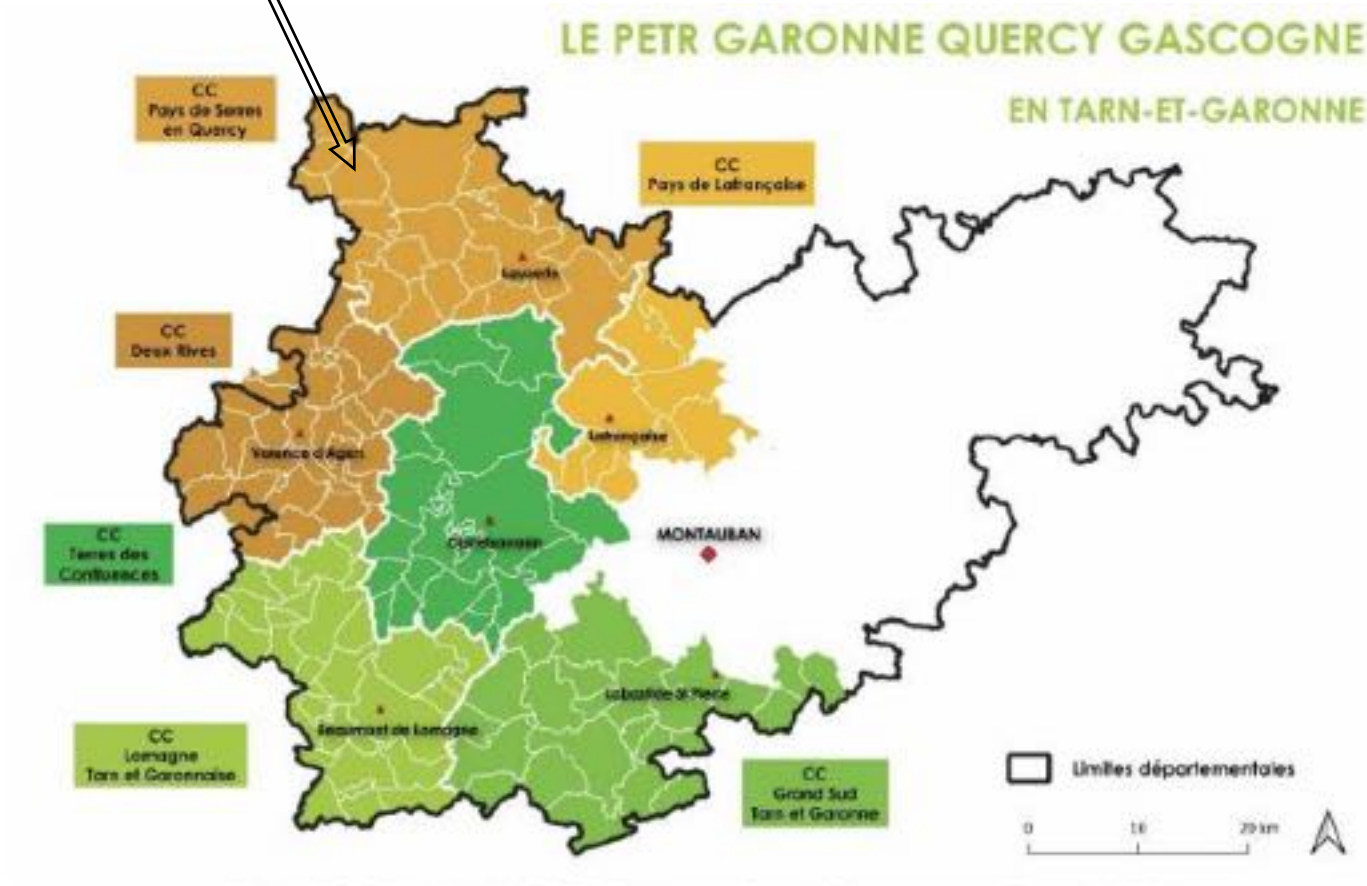


Figure 28. Territoire du PETR Garonne Quercy Gascogne en Tarn-et-Garonne
(Source : PETR Garonne Quercy Gascogne)

URBANISME



- La commune de Roquecor est soumise au **Règlement National d'Urbanisme**.
- Comme nécessaire à l'exploitation agricole, le projet peut être autorisé au **titre du RNU**.

PHOTOS DES PARCELLES



Image 4



Image 5



Image 6





Image 3



Image 2



Image 1

PROJET AGRIVOLTAÏQUE: ROQUECOR

Mai 2023 — 2030

Démarrage de projet | EIE &EPA | Finalisation du projet | Dépôt PC et instruction | Financement | Construction

Projet agrivoltaïque en élevage bovin - structures Fixes

- Puissance : 8,9 MWc
- Surface parcelle clôturée : 13, 99 ha
- Propriétaire: Famille BENABEN, Monsieur DELPECH et Monsieur VERGNES
- Exploitant: Mr Daniel CAILHAT, éleveur bovin viande
- Urbanisme: PLUi RNU
- Raccordement : Poste source de LAUZERTE situé à environ 15 km



Dates clés:

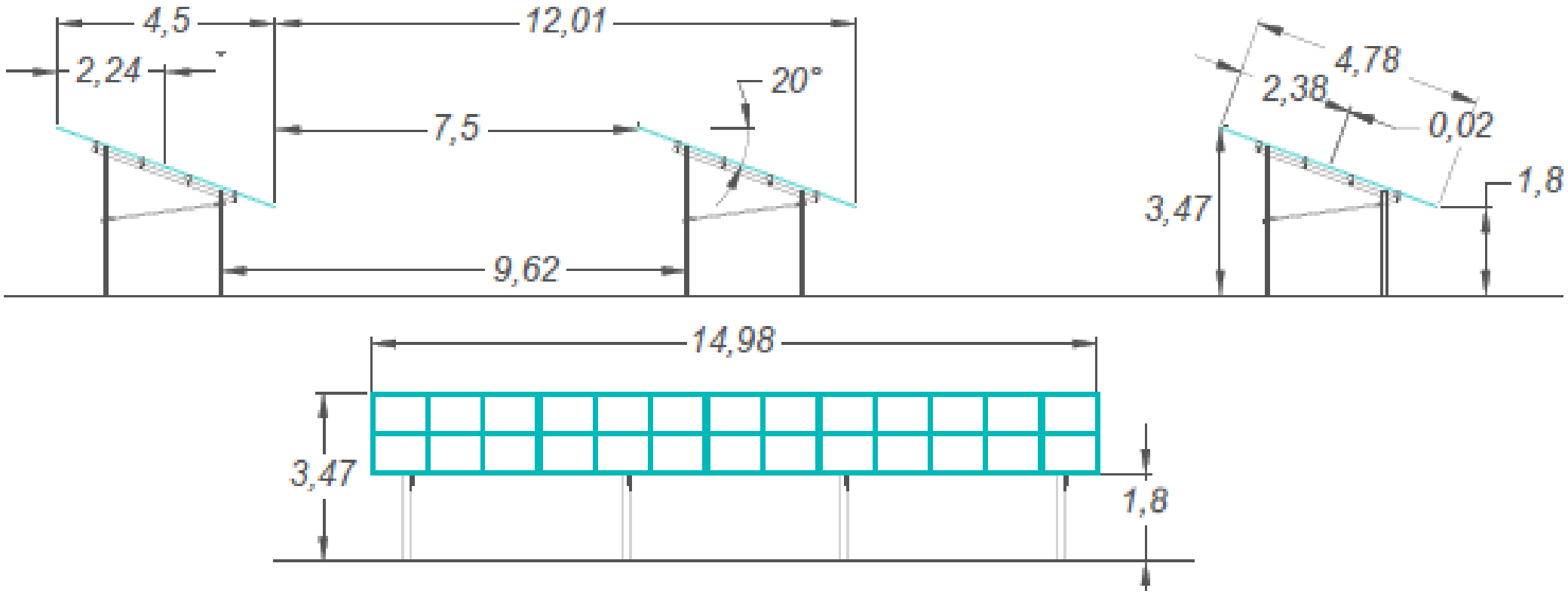
- Démarrage du projet en mai 2023
- Lancement des études en 2025
- Avril 2026 : rencontre de la maire de Roquecor
- Mai 2026 : Echange avec la Fédération de chasse 82
- Mai 2026 : Prise de contact avec les riverains – lancement de la concertation
- Septembre 2026 : Comité projet

PROPOSITION DE PLAN D'IMPLANTATION



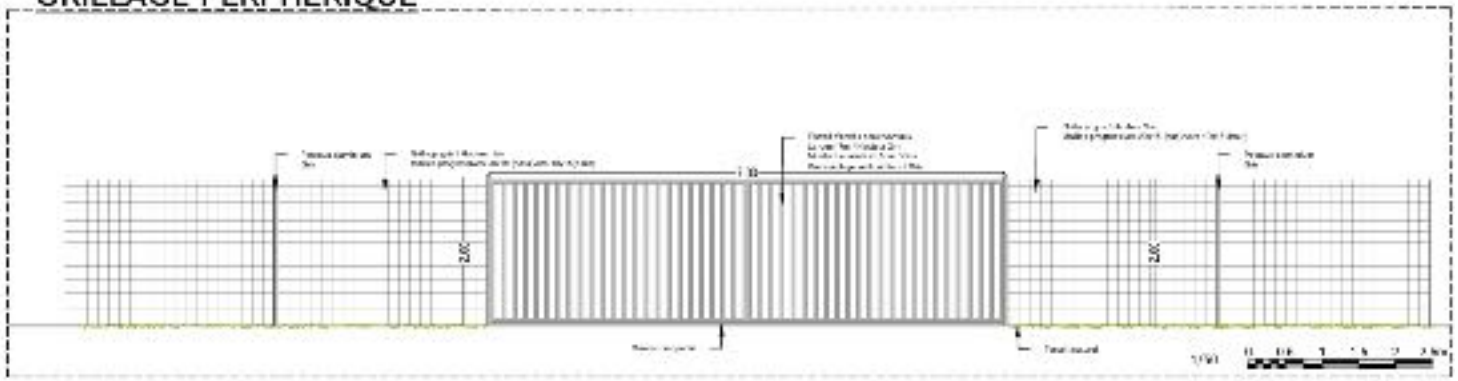
- Structure Fixes
- 8,9 MWc
- Surface clôturée: 13,99 hectares
- Tournières: 10 m

PROJET AGRIVOLTAÏQUE: STRUCTURE



EXEMPLES DES CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS

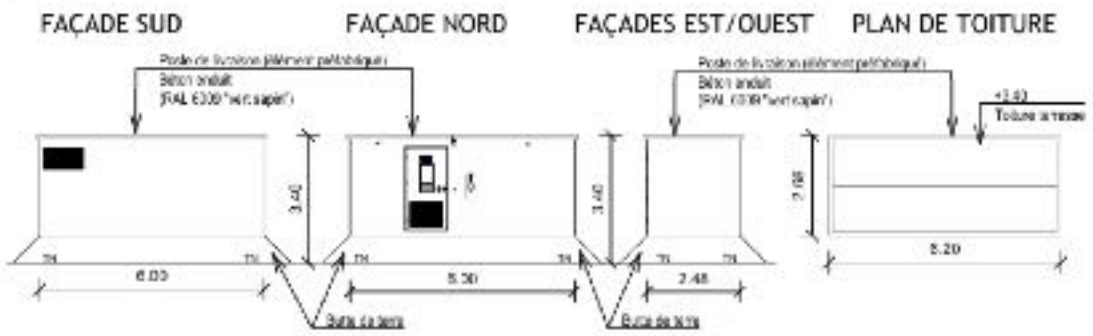
GRILLAGE PERPHERIQUE



AXONOMÉTRIES DU PDL

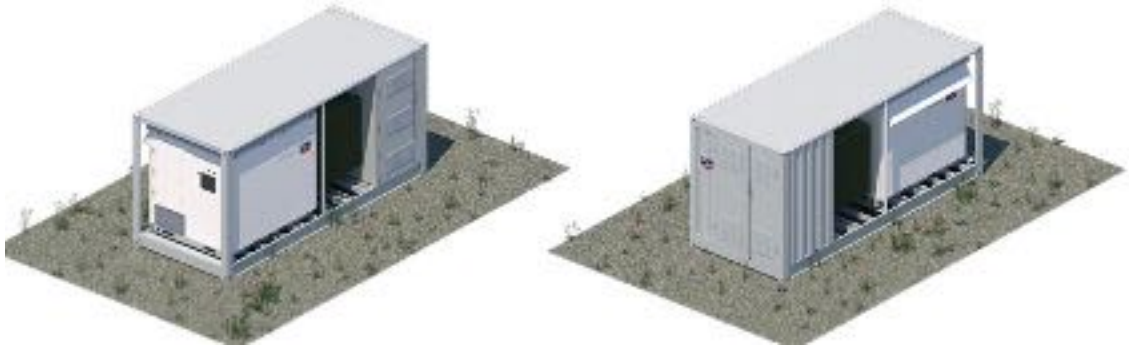


PDL

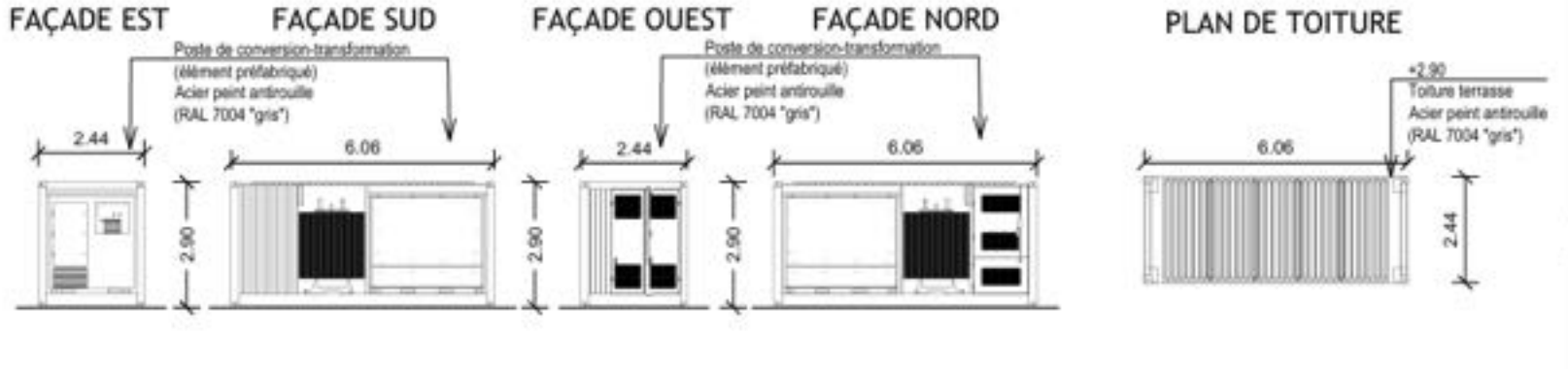


EXEMPLES DES CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS

AXONOMÉTRIES D'UN POSTE DE CONVERSION-TRANSFORMATION



POSTES DE CONVERSION-TRANSFORMATION



Projet agricole



Site agrivoltaïque de Condom (32)
Premier test bovin 2020

REDEN

Ex-libris AEJ 2026

Exploitation actuelle des parcelles

PROPRIÉTAIRES DES TERRES & EXPLOITANT :

Monsieur et Madame BENABEN

Monsieur DELPECH

Monsieur VERGNES

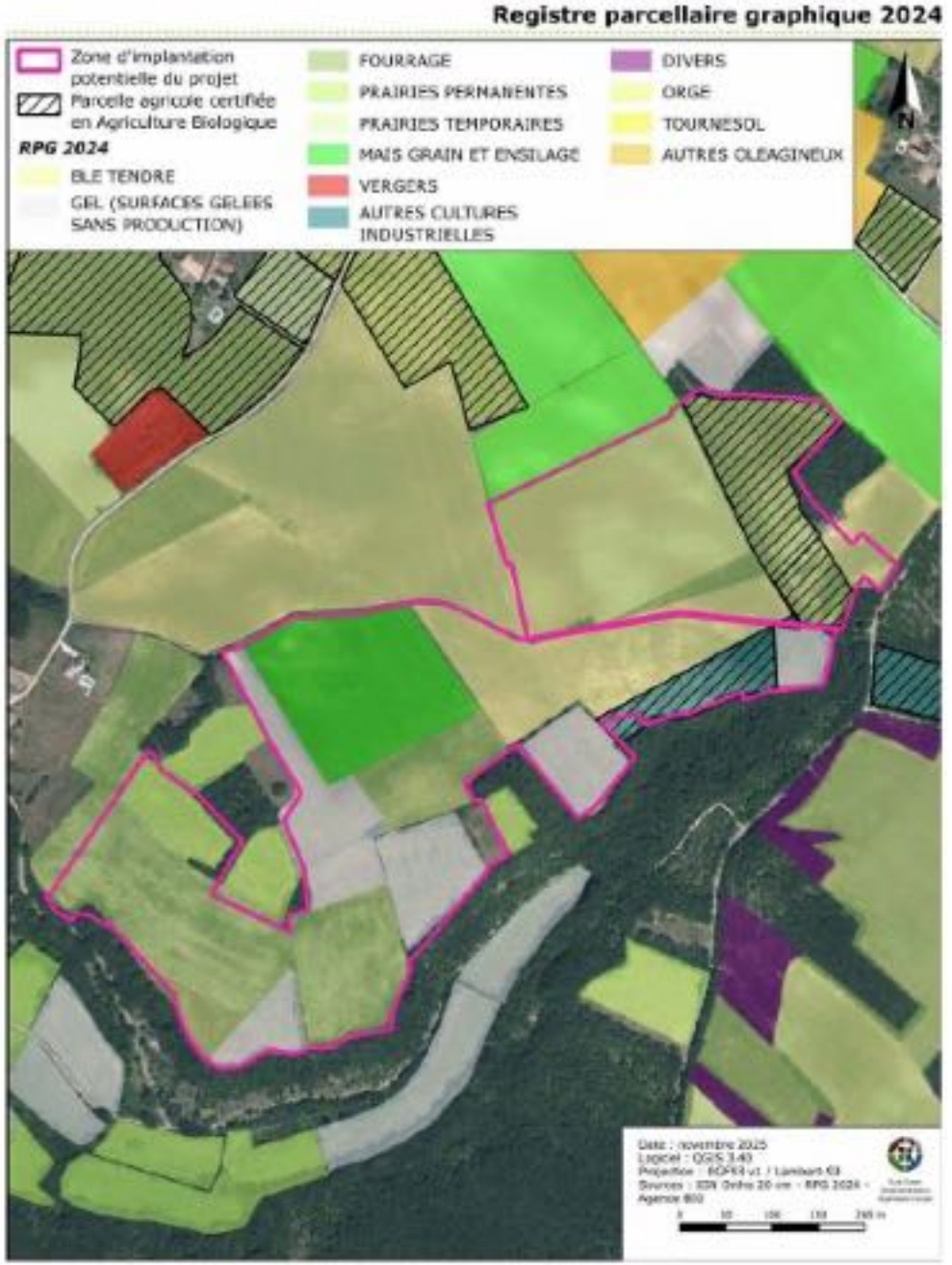


Planche 16. Registre Parcellaire Graphique 2024

PROJET AGRIVOLTAIQUE : LE FUTUR EXPLOITANT



EXPLOITANT AGRICOLE :

Mr Daniel CAILHAT

Exploitation :
SAU 250 ha dont 116 ha de prairies permanentes
OTEX : Grandes cultures (COP + semences) et Blondes d'Aquitaine (135 vaches allaitantes)
Siege d'exploitation à Montaigu de Quercy (commune voisine)

Commercialisation :
Boucherie locale et négociant pour les productions animales
Maïsagri / metteur sur le marché (stockage à la ferme) / Négociants pour les semences

Objectifs de l'exploitant avec le projet agrivoltaïque :
Contribution à l'autonomie fourragère

Objectifs de l'exploitant avec le projet agrivoltaïque :



Réduction d'achat d'herbe
Réduction d'achat d'engrais



Augmentation de sa sole fourragère

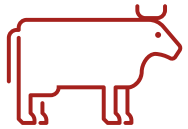
Achat de fourrage sur pied sur une partie des parcelles concernées

PROJET AGRIVOLTAIQUE : PROJET AGRICOLE

Projet agricole : Pâturage tournant de bovins



Pâturage tournant
3-4 paddocks
Période : mars à fin novembre



Types : génisses et/ou vaches vides
Nombre : Quinzaine de génisses et 5-6 vaches vides

UNE EXPÉRIMENTATION UNIQUE EN FRANCE EN 2020 : L'ÉLEVAGE BOVIN

- ✓ En collaboration avec **la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne**, une expérimentation d'élevage bovin a été mise place au sein d'une centrale photovoltaïque REDEN Solar en exploitation depuis près de 10 ans **à Condom dans le Gers.**
- ✓ **Approbation et validation de la compatibilité** de l'élevage bovin avec une centrale photovoltaïque au sol







Projet de la centrale agrivoltaïque de Condom (32)

UNE EXPÉRIMENTATION SUIVIE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU 47

→ Une expérimentation unique en France débutée en 2020 à Condom.

- ✓ Après de bons résultats, la Chambre d'Agriculture a décidé de réitérer l'expérience, en 2023, à Moncrabeau avec des Aubrac.
- ✓ Plus récemment, en 2025, de nouveaux tests ont été réalisés à Miradoux.


Projet de la centrale agrivoltaïque de Moncrabeau (47)


Projet de centrale agrivoltaïque de Moncrabeau (47)


Projet de centrale photovoltaïque de Miradoux (32)

Volet environnemental

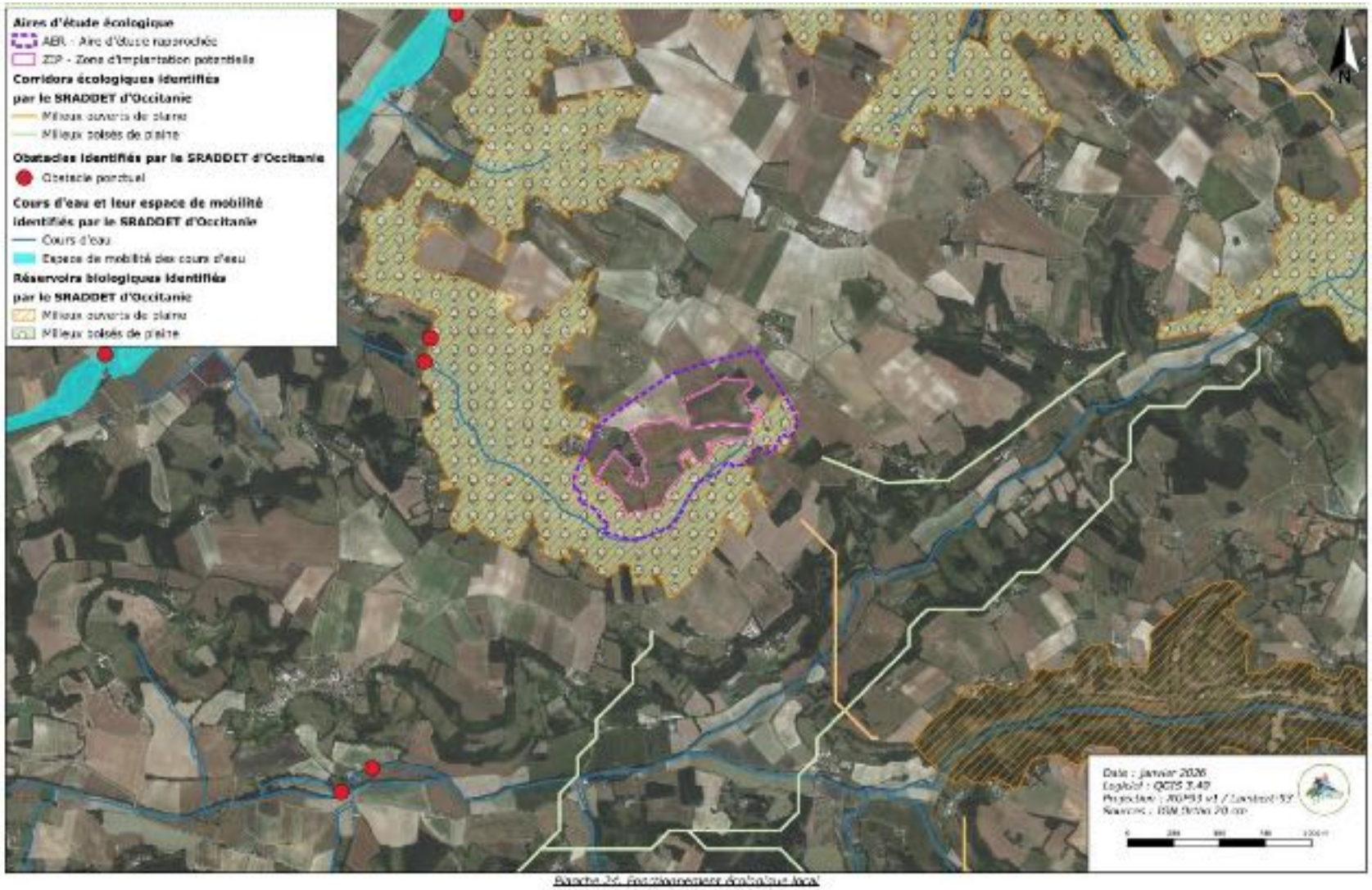


Site agrivoltaïque de Condom (32)
Premier test bovin 2020

REDEN

Ex-libris AEJ 2026

FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE LOCAL



Carte 34 : Fonctionnement écologique local

Le projet est **en dehors** de zonage de protection environnementale.

SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES



- Enjeux dans les **zones boisées** (oiseaux et chiroptères) → **maintient** des continuités écologiques et **éviter** lors de la conception projet
- Enjeux sur la **partie Nord** avec des oiseaux qui nichent au sol

ZONES HUMIDES

Prélocalisation des zones humides



Planche 7. Prélocalisation des zones humides

Zones humides d'après le critère pédologique



Planche 8. Zones humides d'après le critère pédologique

Aucunes zones humides identifiées

Volet Paysager



Serre photovoltaïque REDEN

REDEN

Ex-libris AEJ 2026

PARCELLES ÉLOIGNÉES DES ENJEUX PATRIMONIAUX

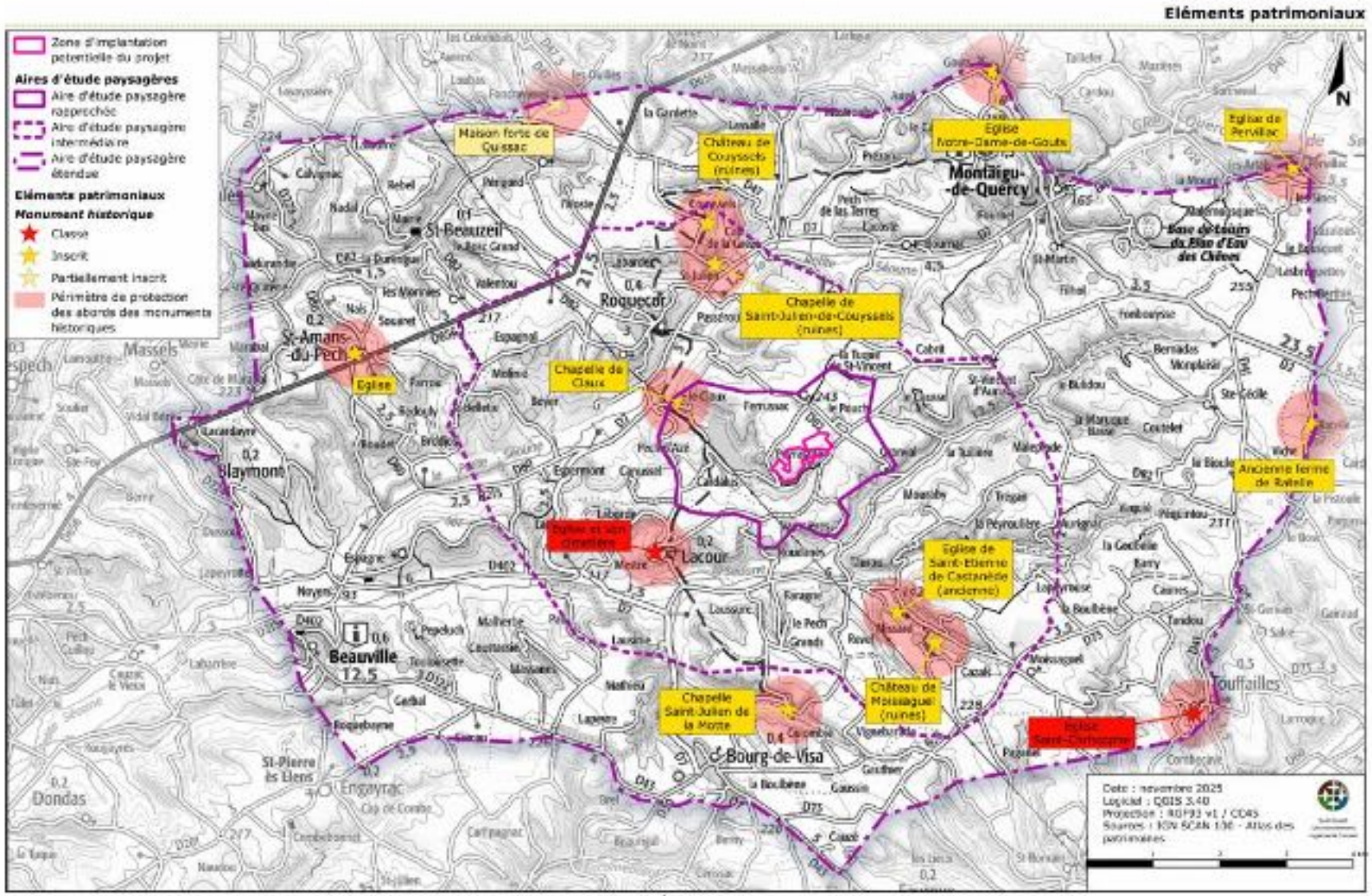
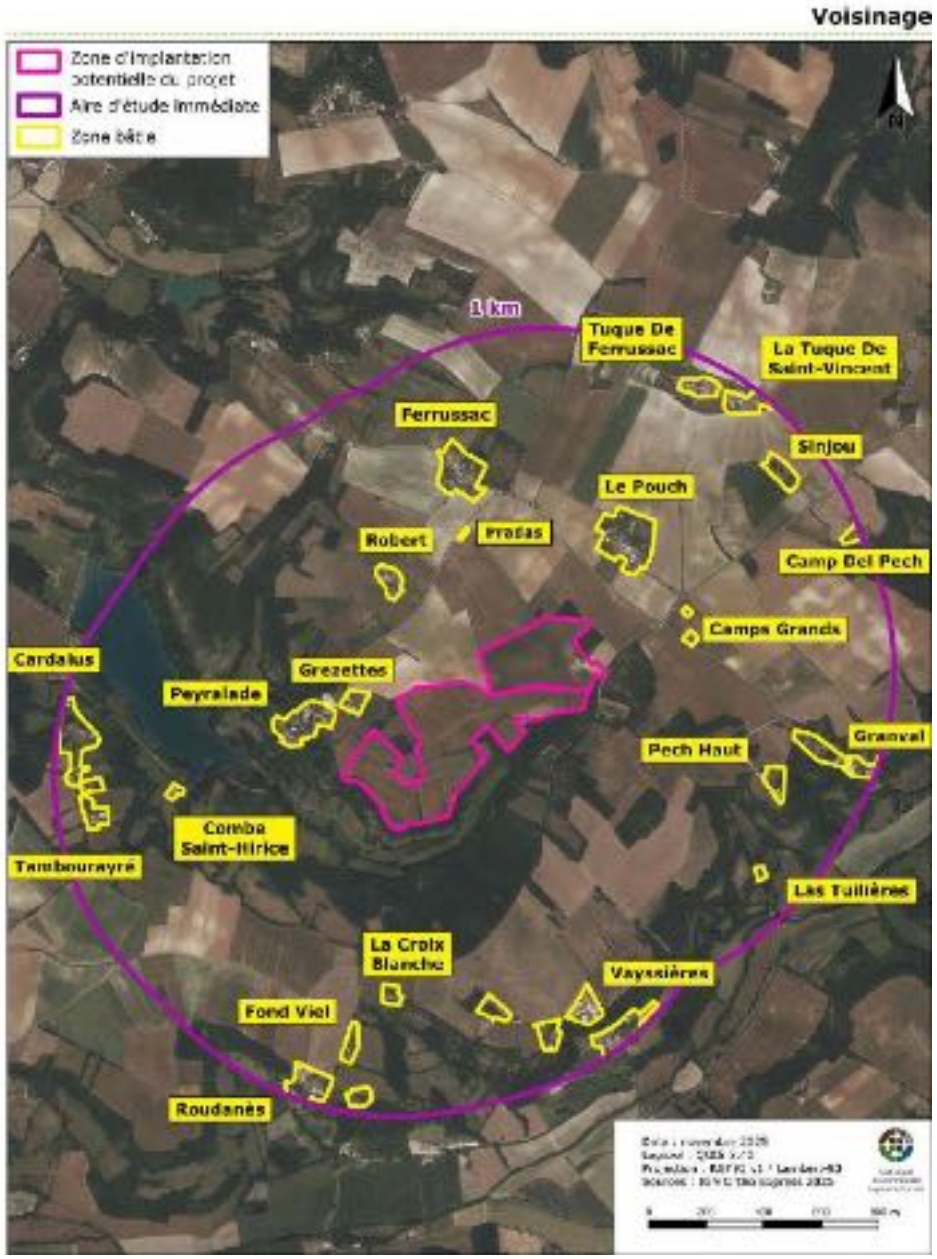
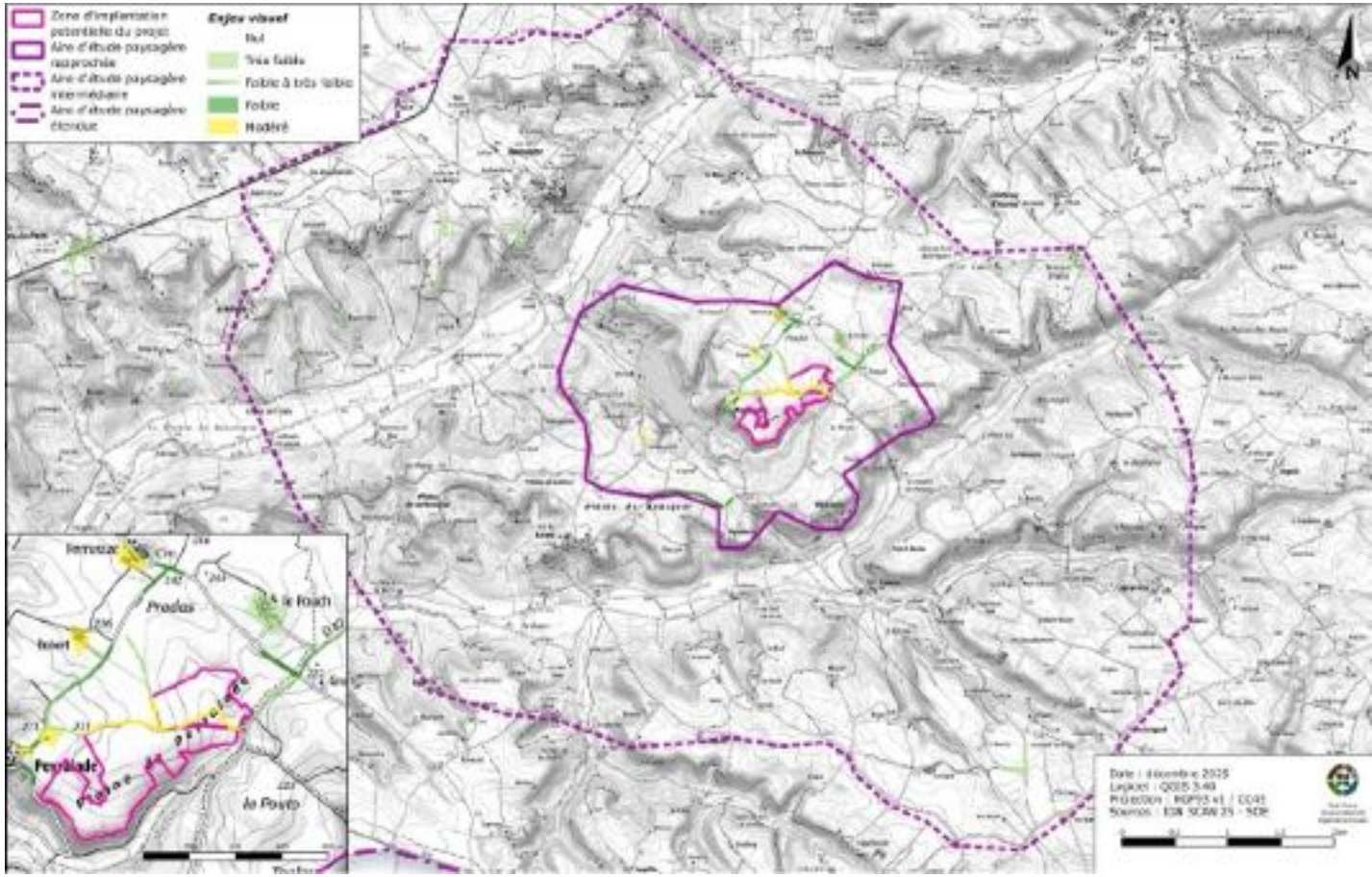


Planche 22. Éléments patrimoniaux

- Le monument historique **le plus proche** se situe à environ **1,7 km** au nord-ouest de la ZIP. Il s'agit de la **Chapelle de Claux**.
- **Aucun site inscrit** ne se superpose à la ZIP.

Paysage / Voisinage – Enjeux





SYNTHÈSE DES ENJEUX VISUELS

- Visibilité depuis le chemin de promenade
- Prise en compte **du point de vue** du **voisinage proche**

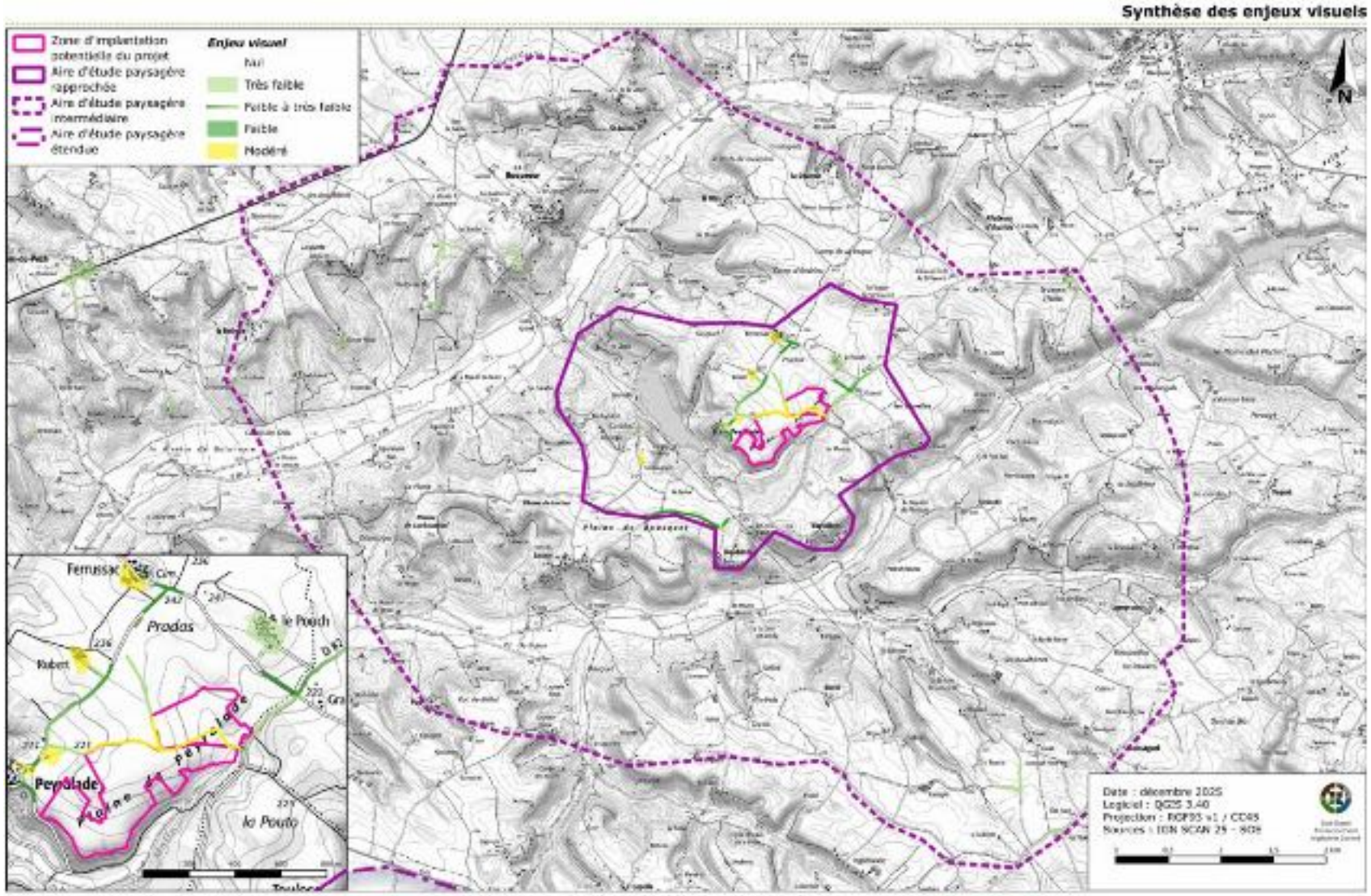
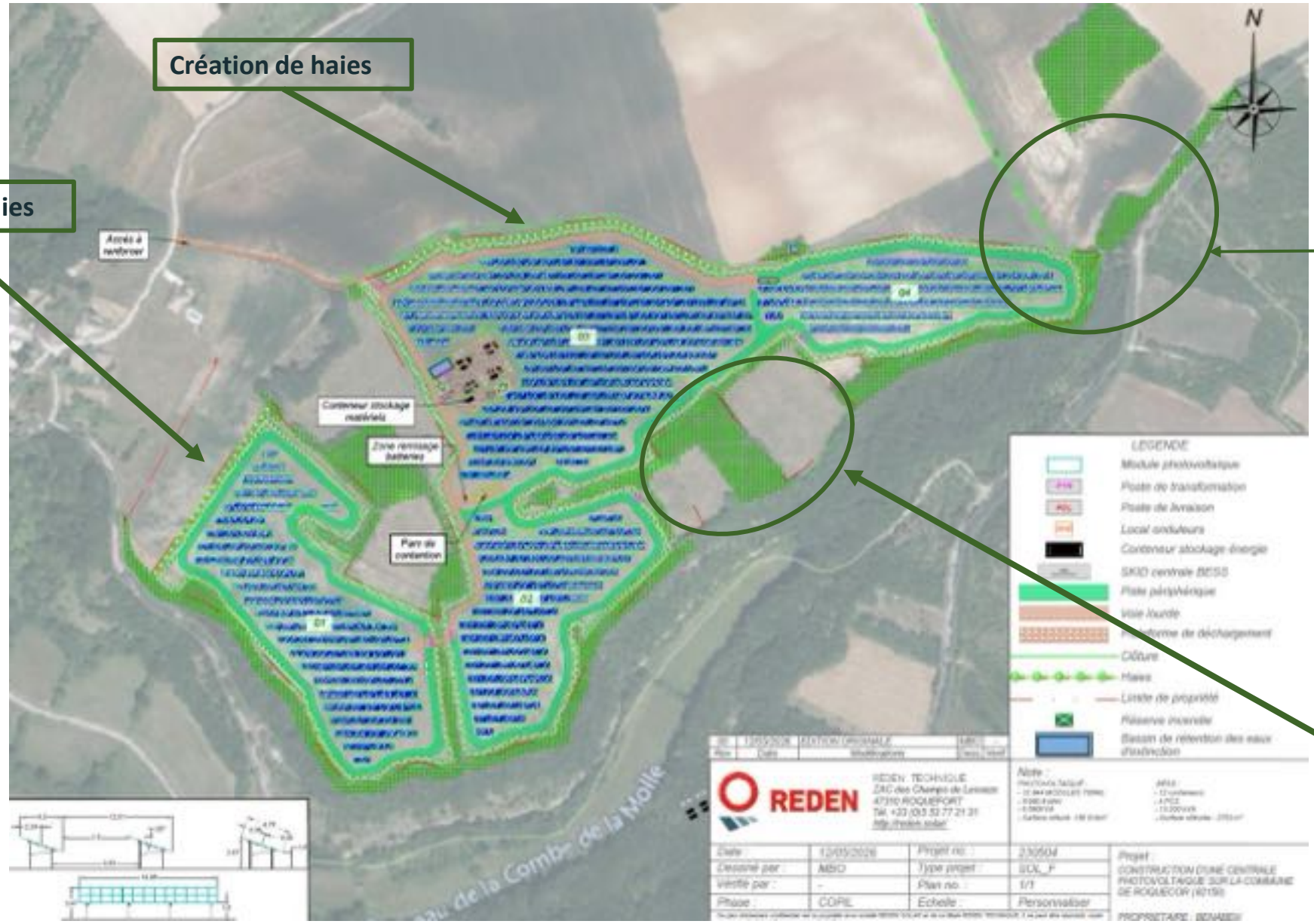


Planche 42. Synthèse des enjeux visuels

AMÉNAGEMENTS DU PROJET



Volet milieu humain et socio – économique



Serre photovoltaïque REDEN

REDEN

Ex-libris AEJ 2026

POPULATION, ACTIVITÉ AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE

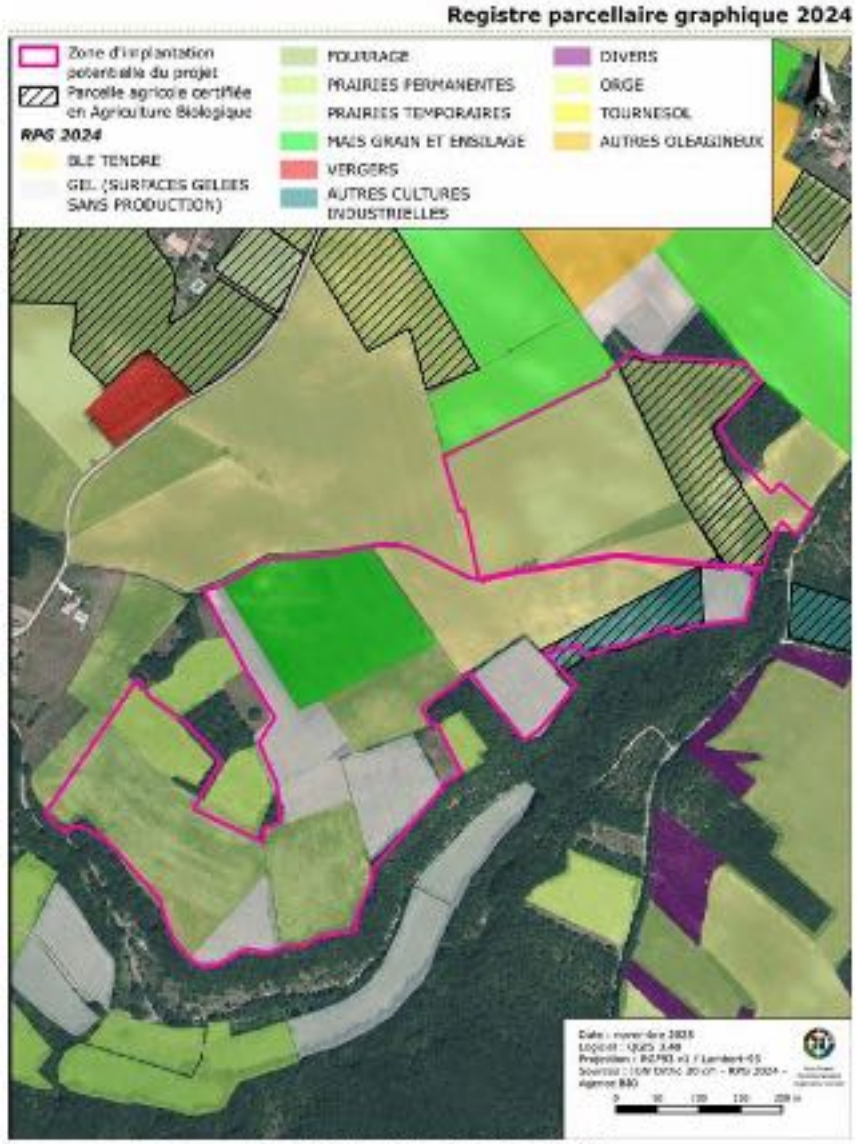


Planche 16. Registre Parcellaire Graphique 2024

- La population sur la commune de Roquecor est relativement **faible**. La population ne cesse de fluctuer, une tendance à la **baisse s'observe** toutefois depuis 1968 (- 23,3 %)

- Le lieu de travail est situé dans la commune de résidence pour la majorité des actifs de Roquecor. Le secteur de Castelsarrasin-Moissac constitue également un bassin d'emploi pour la zone

- Entre 1988 et 2020 le **nombre d'exploitations agricoles**, le travail dans les exploitations agricoles, la SAU, le cheptel, les superficies labourables, en cultures permanentes et toujours en herbe, ont **diminué**.

- L'orientation technico-économique de la commune est de type « **Autres grandes cultures ».**

TRANSPORT ET RÉSEAUX DIVERS

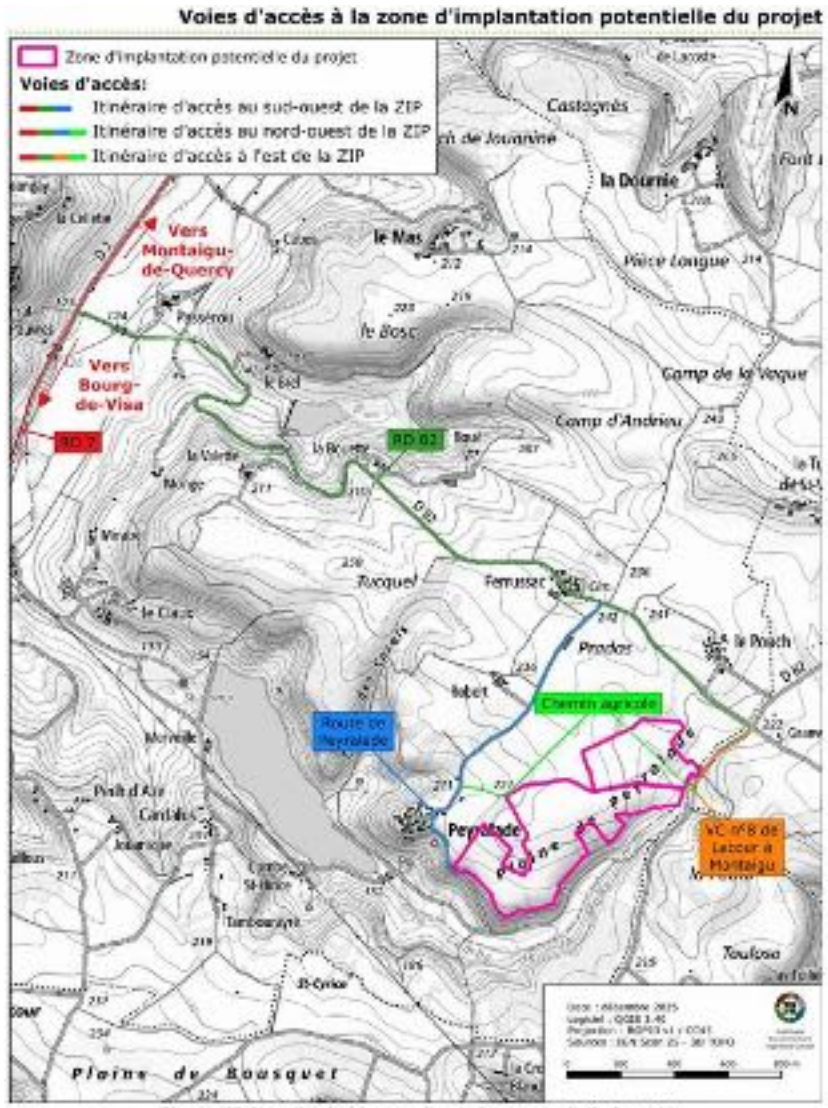


Planche 19. Voies d'accès à la zone d'implantation potentielle du projet

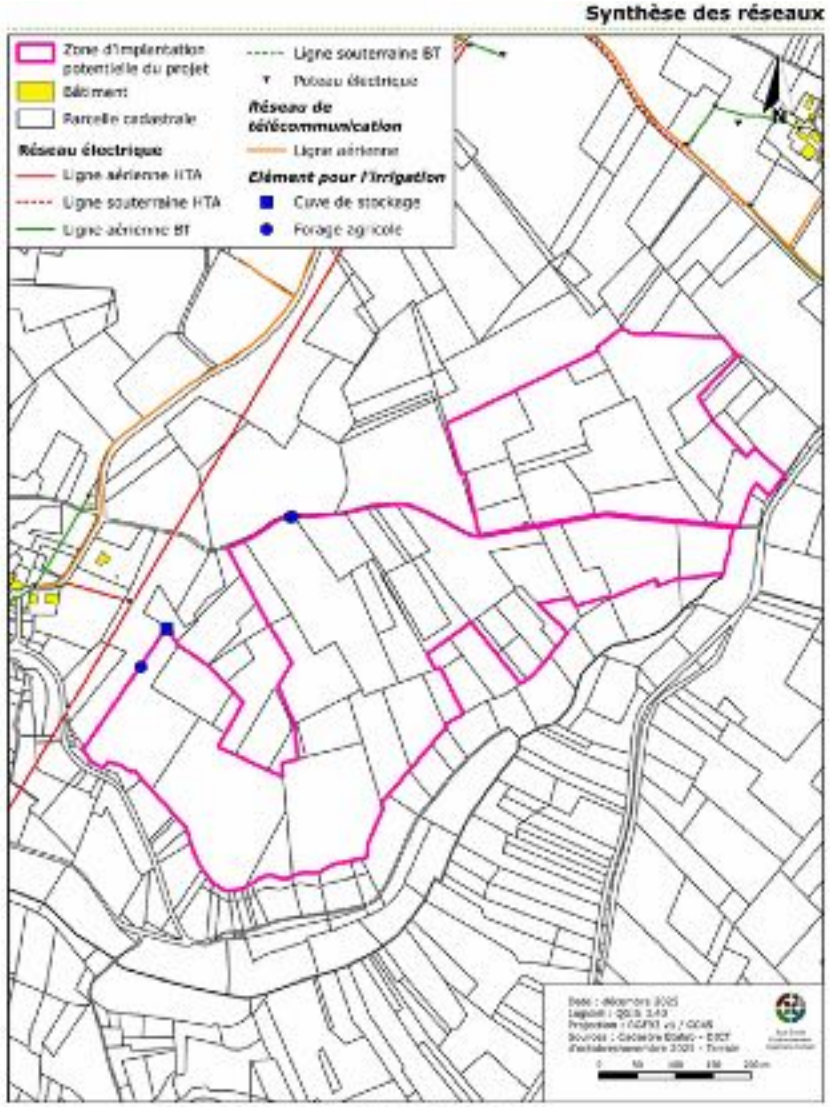


Planche 20. Synthèse des réseaux

Aucune limite de tonnage signalée.
Route parfois étroite à prendre en compte pour la phase construction.

Présence de réseaux à proximité du site :
- Ligne électrique souterraine haute tension au sud est et à l'ouest
- Ligne électrique aérienne à l'ouest
- Ligne de télécommunication à l'ouest.

Données technico-économiques



Site agrivoltaïque de Moncrabeau (47)
Premiers tests Bovins 2020

REDEN
Ex-libris AEJ 2026

COMPATIBILITÉ AVEC LA LOI APER : *RÉVERSIBILITÉ DU PROJET*

LORS DU DÉMANTÈLEMENT DU PARC : *(Pour un usage agricole ou naturel)*

Composants envoyés vers un circuit de traitement des déchets adapté

Tri des déchets pour optimiser le recyclage

Le module photovoltaïque est valorisé à 94%

Les pistes créées, enherbées ou lourdes engraves concassées sont décapées

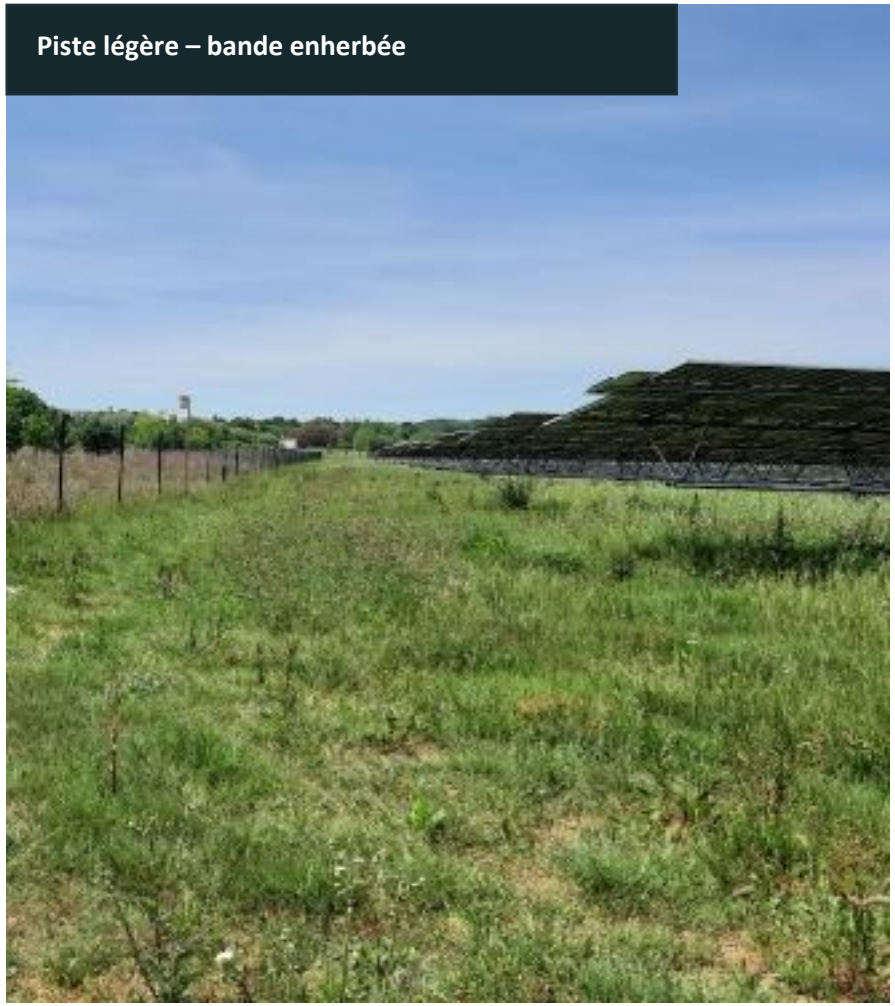
Utilisation d'éléments de construction respectueux

Liste non exhaustive des éléments qui pourront être recyclés pour donner une valeur ajoutée aux déchets :

- ✓ Le verre, composant en majorité les panneaux solaires (recyclable à l'infini)
- ✓ Le silicium, composant des cellules photovoltaïques (recyclé pour la fabrication de nouvelles cellules)
- ✓ Les métaux (argent des cellules, étain, plomb des panneaux, cuivre des câbles, structures métalliques, clôtures…)
- ✓ Les plastiques (câbles, boîtes de jonction…)
- ✓ Les équipements électriques et électroniques composés de matériaux dissociables et/ou réutilisables
- ✓ Les locaux techniques

DES PROJETS 100% RÉVERSIBLES

Piste légère – bande enherbée



Piste lourde – graves concassées





Figure : Exemple de pieux battus (source : REDEN)

RACCORDEMENT ENVISAGÉ- POSTE DE LAUZERTE À 9,2 KM

CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité.

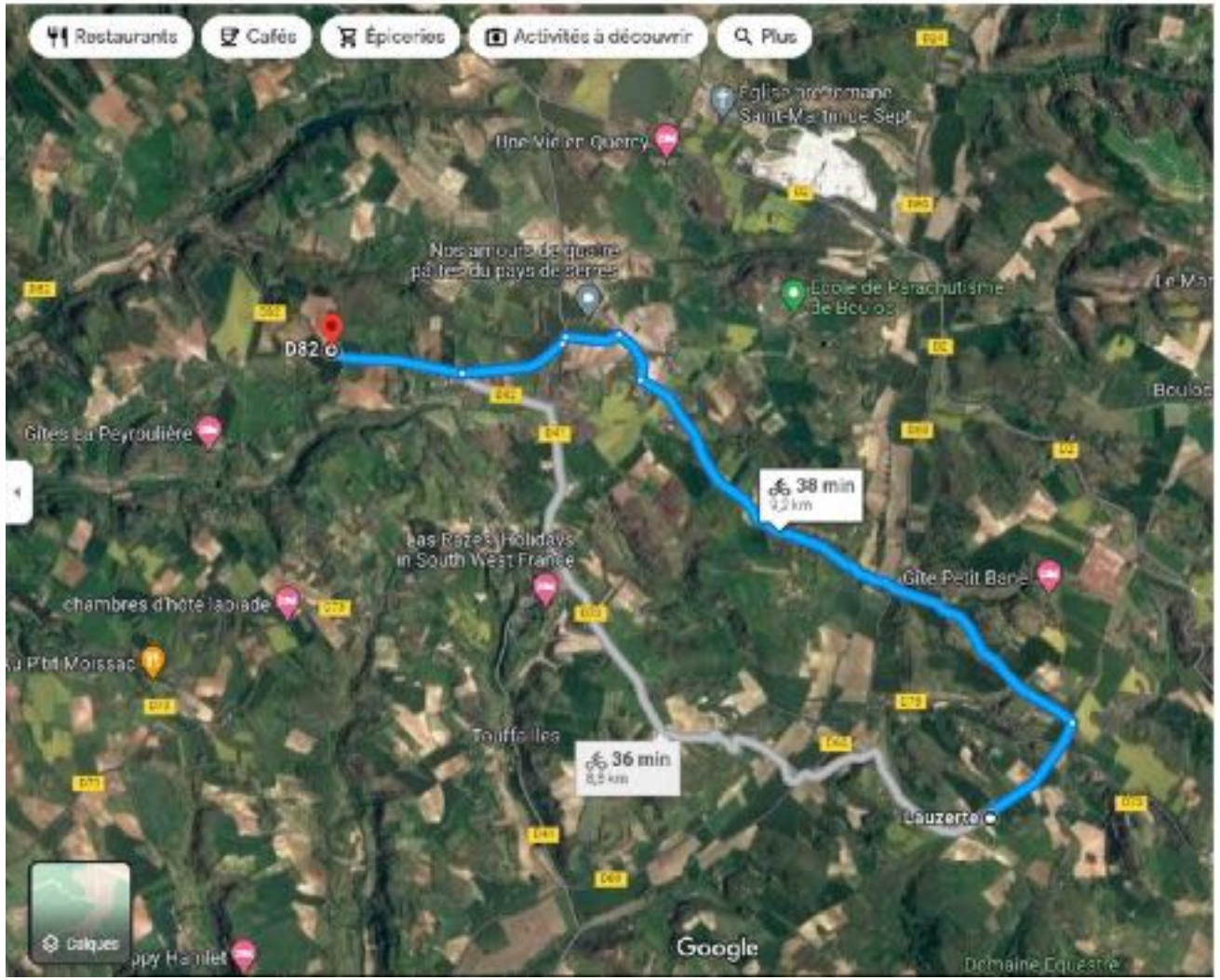
SUIVI DES ENR :



- *Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 1.1 MW*
- *Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 2.7 MW*
- *Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 0.7 MW*

Puissance EnR déjà raccordée	5.5
Puissance des projets EnR en développement	2.8
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	4.5
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	10/2021: trf+2MW depuis Brusque- 01/22 :trf +0.5MW depuis Arnac- 03/22 +1MW depuis Rueynes
Quote-Part unitaire actualisée	75.31 kEuro/MW

Mentions légales Gestion des données personnelles Aide RTE France



Contacts

Cheffe de projet
Justine FAU
j.fau@reden.solar
06 19 88 78 69

Merci
pour votre attention

Rassembler les énergies pour construire un avenir durable

REDEN
Ex-libris AEJ 2026